



**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2018**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le mardi dix-huit décembre deux mil dix-huit, à vingt heures, sous la Présidence de Christian BOIS, Maire, sur sa convocation en date du 11 novembre 2018.**

**PRÉSENTS** : M. Christian BOIS, Maire, M. Joël CORJON, M. François GIRAUDET, Mme Catherine PEYROUX, M. Jean-Noël MILOR, Mme Cécile HOUIS, Mme Paulette MARSY, Adjoints, Chantal ARCHAMBAULT, Mme Marie-Agnès BONNAIRE, M. Thierry MACHEBOEUF, M. Dominique GIRAUDON, Mme Elisabeth MALNOU, M. Nicolas FOUQUET LAPAR, M. BAUBAULT, M. Nicolas BOURGOGNE, Mme Céline MAZE, Mme Stéphanie BONA, M. Olivier SILBERBERG, M. Frédéric CHARMOY, Mme Evelyne BERTHON, Mme Françoise GRIVOTET, M. Thierry CHARPENTIER, Mme Dominique LHOMME, M. Pascal LANSON, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS excusés avec procuration** :

Mme Marie-Hélène CHOMIOL	donne pouvoir à	Mme MARSY
Laurent ASSELOOS	donne pouvoir à	Mme GRIVOTET
M. Alexandre LANSON	donne pouvoir à	M. CHARPENTIER

**Absentes** :

Mme Murielle CHEVRIER  
Mme Marie-France DELCROS

**Secrétaire** : Mme BONA

**1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 NOVEMBRE 2018**

Le Conseil Municipal a approuvé le procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2018.

**2- DELEGATIONS ACCORDEES A MONSIEUR LE MAIRE**

**1 - Marchés publics**

Le Conseil Municipal est informé des décisions prises depuis la dernière réunion du conseil municipal concernant la passation des marchés :

Numéro et date de décision	Intitulé de la décision	Entreprise titulaire	Objet de la décision	Montant de la présente décision du maire	Nouveau montant du marché
DE-2018-ST-014	Acte modificatif au marché de mise en place d'un système de vidéo protection	Entreprise SRTC 24 rue Bernard Palissy 45800 SAINT JEAN DE BRAYE	Fourniture et pose d'une alimentation autonome pour l'alimentation des caméras rue Creuse	3 925,00 € HT	119 937,69 € HT

**3- COMMISSION SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE DU 28 NOVEMBRE 2018**

Compte rendu

**4 – COMMISSION JEUNESSE DU 28 NOVEMBRE 2018**

Compte rendu

**5- COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES DU 4 DECEMBRE 2018**

Compte rendu

## 6- RENOUELEMENT DU PEDT DANS LE CADRE DE LA DEMARCHE PLAN MERCREDI

Le conseil municipal a décidé de renouveler le PEDT afin et de s'inscrire pleinement dans la démarche du Plan Mercredi.

## 7- COMMISSION FINANCES DU 6 DECEMBRE 2018 c

Compte rendu

## 8- BUDGET PRINCIPAL 2019 (COMMUNE) : OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le conseil municipal a décidé d'approuver les ouvertures de crédits d'investissement 2019, pour un montant 524 152,75€.

## 9- TARIFS 2019 DYNAMIK'ADOS

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs de Dynamik'Ados pour l'année 2019 et de les fixer comme suit :

Tranche	Quotient familial	Participation des familles par jeune (habitants commune)	
		PAR JOUR	SEMAINE DE 5 JOURS
1	De 0 à 799 €	19,00 €	95,00 €
2	De 800 € à 1 399 €	23,00 €	115,00 €
3	De 1 400 à 1 999 €	28,00 €	140,00 €
4	2 000 € et plus	30,00 €	150,00 €
Habitants hors commune		45,50 €	227,50 €
Tranche	Quotient familial	Participation de la Commune par jeune (habitants commune)	
		PAR JOUR	SEMAINE DE 5 JOURS
1	De 0 à 799 €	26,50€	132,50€
2	De 800 € à 1 399 €	22,50€	112,50€
3	De 1 400 à 1 999 €	17,50€	87,50€
4	2 000 € et plus	15,50€	77,50€
Habitants hors commune		0,00 €	0,00 €

## 10- TARIFS 2019 DES SALLES COMMUNALES (CHATEAU, SALLE ANNEXE, SALLE DES FETES DE MONTISSION ET ESPACE SCENIQUE)

Le conseil municipal a décidé de fixer les tarifs pour la salle annexe, le château, la salle des fêtes de Montission et l'espace scénique comme suit :

- Annexe du Château :

PROPOSITION TARIF 2019	Commune	Hors-commune
Journée <i>(lundi, mardi, mercredi, jeudi ou vendredi)</i>	230 €	340 €
Week-end <i>Samedi et dimanche</i>	300 €	440 €
<i>Caution de 400 €</i>		

- Château :

PROPOSITION TARIF 2019	COMMUNE	HORS COMMUNE
3 JOURS <i>Du vendredi au dimanche</i>	250 €	300 €
SEMAINE <i>Du lundi au dimanche</i>	300 €	350 €
<i>Caution de 400 €</i>		

- Salle des Fêtes et espace scénique :

PROPOSITION TARIFS 2019 (à la journée)	HAB ET ENTREPRISES COMMUNE		HORS COMMUNE		ASSOCIATION COMMUNE	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Grande salle	833,33 €	1 000 €	1 250,00 €	1 500 €	291,67 €	350 €
1/2 Grande salle	500,00 €	600 €	750,00 €	900 €	208,33 €	250 €
Petite salle	250,00 €	300 €	416,67 €	500 €	125,00 €	150 €
Espace Scénique	500,00 €	600 €	667 €	800 €	208,33 €	250 €
<b>EN OPTION</b>						
<input checked="" type="checkbox"/> CUISINE <i>Grande salle – ½ grande salle – petite salle</i>		150 € HT soit 180 € TTC				
<input checked="" type="checkbox"/> INSTALLATION CLOISON <i>Grande salle</i>		125 € HT soit 150 € TTC				
<input checked="" type="checkbox"/> LOGE VIP <i>Grande salle</i>		66,66 € HT soit 80 € TTC				
<input checked="" type="checkbox"/> VIDEO <i>Grande salle – ½ grande salle</i>		208,33 € HT soit 250 € TTC				
<input checked="" type="checkbox"/> REGIE LUMIERE ET SON* <i>Grande salle – ½ grande salle</i> <i>*Uniquement par des professionnels</i>		208,33 € HT soit 250 € TTC				
<b>TARIF SPÉCIAL SOIRÉE DE REVEILLON (31 décembre)= 3 833,33 € HT soit 4 600 € TTC</b>						
<b>CAUTION = 1 416,66 € HT soit 1 700 € TTC</b>						
<b>CAUTION MENAGE = 333,33 € HT soit 400€</b>						
<b>ABATTEMENT DE 50% DES LE DEUXIEME JOUR DE LOCATION</b>						
<b>POUR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE - DEMANDE ECRITE A FORMULER A MONSIEUR LE MAIRE</b>						

## 11- CONCESSIONS FUNERAIRES, EMBLEMES AU COLUMBARIUM, TAXE DISPERSION DES CENDRES – TARIFS 2019

Le conseil municipal a décidé de revaloriser comme suit les tarifs du cimetière et du columbarium à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (augmentation de 2 %) :

CIMETIERE	2018	2019
		Proposition de la commission
CONCESSIONS 15 ans	127,00 €	130,00 €
CONCESSIONS 30 ans	256,00 €	261,00 €
CONCESSIONS 50 ans	542,00 €	553,00 €
EMPLACEMENT AU COLUMBARIUM UNE CASE 15 ans	721,00 €	735,00 €
EMPLACEMENT AU COLUMBARIUM UNE CASE 30 ans	928,00 €	947,00 €
EMPLACEMENT AU COLUMBARIUM DEUX CASES 15 ans	1 159,00 €	1 182,00 €
EMPLACEMENT AU COLUMBARIUM DEUX CASES 30 ans	1 392,00 €	1 420,00 €
TAXE DISPERSION DES CENDRES	50,00 €	51,00 €

## 12- MARCHES ALIMENTAIRES PLACE DE L'ÉGLISE ET ILE DE CORSE – TARIFS 2019

Le conseil municipal a décidé de fixer comme suit les tarifs des marchés alimentaires place de l'Église et Ile de Corse :

MARCHE ALIMENTAIRE PLACE DE L'EGLISE	2018	2019
		Proposition de la commission
DROITS DE PLACE (au mètre linéaire)	0,76 €	0,78 €
ACCES AU BRANCHEMENT ELECTRIQUE	2,28 €	2,33 €
MARCHE ALIMENTAIRE ILE DE CORSE	2018	
DROITS DE PLACE (au mètre linéaire)	0,92 €	0,94 €

### 13 - PHOTOCOPIES ACCUEILS – TARIFS 2019

Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le tarif et de le maintenir à 0.20 € le tarif de la photocopie.

### 14 – AIDE POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Le conseil municipal a décidé de favoriser la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur le territoire communal en accordant une aide à la destruction de nids à hauteur :

- du montant de la facture si celle-ci est inférieure ou égale à 80 € TTC
- de 80 € TTC pour toute facture dont le montant est supérieur ou égal à 80 € TTC

### 15– COMMISSION URBANISME DU 12 DECEMBRE 2018

Compte rendu

#### 14 - PROJET DE CONVENTION INTERCOMMUNALE PORTANT SUR UN FESTIVAL CULTUREL SAISON 2019 « FESTIV'ELLES » RÉUNISSANT LES 10 COMMUNES DE INGRÉ, ORMES, SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE, LA CHAPELLE SAINT MESMIN, FLEURY LES AUBRAIS, SARAN, ORLEANS, SAINT-JEAN-DE-BRAYE, CHECY ET SAINT-JEAN-LE-BLANC

Le conseil municipal a décidé d'autoriser monsieur le maire à signer la convention intercommunale portant sur un festival culturel saison 2019 « festiv'elles » réunissant les 10 communes de Ingré, Ormes, Saint-Jean-de-la-Ruelle, La Chapelle Saint Mesmin, Fleury les Aubrais, Saran, Orléans, Saint-Jean-de-Braye, Chécy et Saint-Jean-le-Blanc

#### 15 - ORLEANS METROPOLE - MISE EN ŒUVRE DU PROJET METROPOLITAIN 2017-2030 - STATUTS DE LA METROPOLE - TRANSFERT DE NOUVELLES COMPETENCES FACULTATIVES - APPROBATION.

Le conseil municipal a décidé d'**approuver** la proposition relative au transfert des compétences facultatives suivantes à la métropole « Orléans Métropole » ainsi qu'à la modification de ses statuts correspondante :

- Soutien aux clubs sportifs SEMSL Orléans Loiret Basket, SASP Orléans Loiret Football, SASP Fleury Loiret Handball, et association sportive Saran Loiret Handball ;
- Coordination des projets d'installation et de maintien des professionnels de santé ;
- Aménagement et gestion du parc des Jardins de Miramion de Saint-Jean-de-Braye.

### 16-DETR 2019 – DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal a décidé d'adopter le programme de travaux tel qu'indiqué ci-dessous :

CATEGORIE – PROJETS	COUT HT PREVISIONNEL	FINANCEMENT PREVISIONNEL		
		AUTOFINANCEMENT	AUTRE FINANCEMENT	D.E.T.R SOLLICITEE
Divers travaux d'isolation dans l'école Jean Bonnet élémentaire (notamment l'isolation)	109 666 €	71 283 €	0€	(au taux maximal de 35 %) 38 383 €
Travaux accessibilité dans les écoles	41 666 €	27 083 €	0€	(au taux maximal de 35 %) 14 583 €

### 17 – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal a décidé d'**acter** la modification relative à la re-crédation de l'emploi budgétaire de policier municipal supprimé en Octobre 2018.

### 18- AFFAIRES DIVERSES